



LPO Infos

Haute-Savoie



Bulletin de liaison destiné aux adhérents de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Mars 2011 n°65

Edito

La Haute-Savoie pourra-t-elle échapper à l'organisation de nouveaux jeux olympiques d'hiver ? Le repêchage du dossier annécien ainsi que la proximité de la date de l'élection de la ville-hôte par le CIO (le 6 juillet prochain), nous obligent en tout cas à rappeler avec insistance la nécessité de ne pas porter atteinte aux derniers espaces naturels et agricoles du département.

Ainsi, la plaine du Mont-Blanc doit être classée « Zone Agricole Protégée » afin de la préserver définitivement de l'urbanisation galopante dans la vallée de l'Arve. Cette plaine est en effet le dernier véritable corridor écologique de cette vallée et constitue une précieuse halte migratoire pour des milliers de passereaux et de nombreux rapaces (dont le rare Faucon kobez). Elle est aussi l'un des rares lieux de nidifications de l'Alouette lulu en Haute-Savoie.

À proximité d'Annecy, le massif du Semnoz, sans ressource en eau, doit aussi faire l'objet de mesures d'accompagnement alors même qu'un projet de retenue d'eau artificielle pour pallier un éventuel manque de neige (à l'image de cet hiver) semble incontournable. Le classement en « Espace Naturel Sensible » ou la prise d'un « Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope » permettrait de protéger en priorité les forêts des alentours du stade de neige.

Quant aux Aravis, le président de la République lui-même n'a-t-il pas annoncé leur protection réglementaire par un statut de réserve naturelle ? Doit-on croire à un simple effet d'annonce dont le seul but serait de calmer les ardeurs des anti-JO ? En fait, ce projet n'est pas nouveau mais bloqué dans les cartons depuis 1982 (!) par des élus locaux caressant régulièrement l'espoir de voir équiper en remontées mécaniques des combes encore sauvages. Loin de « vitrifier » la partie septentrionale de la chaîne, cette réserve permettrait d'y préserver le fragile équilibre entre agriculture et patrimoine naturel tout en la protégeant de l'appétit des promoteurs. Quant à la richesse biologique de la chaîne, elle n'est plus à démontrer. Désignée en ZNIEFF ⁽¹⁾ de type I (habitat menacé, etc), les ornithologues connaissent bien sa fragilité. Très fréquentées en été comme en hiver, les combes sont encore des refuges (oui, mais pour combien de temps ?) pour

le Lagopède alpin, le Tétralyre (...) ou pour des espèces moins emblématiques (comme le Monticole de roche ou le Bruant fou) totalement ignorées par ceux-là même qui, nombreux, se disent de fins connaisseurs du monde de la montagne...

Quoi qu'il en soit, il faut saisir l'opportunité de cette candidature pour faire avancer des dossiers trop longtemps renvoyés aux calendes grecques : des JO « propres » (sic), ce n'est pas seulement essayer de limiter les gaz à effet de serre ; c'est aussi préserver les biotopes les plus fragiles. Dans l'attente d'un plus grand dialogue et de mesures concrètes, la LPO n'apporte pas son soutien à l'organisation de ces jeux.

Christophe Rochaix

⁽¹⁾ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Non opposable, cet inventaire n'en constitue pas moins un élément majeur de la politique de protection de la nature.



Pointe Percée et mont Charvet - Photo Christophe Rochaix

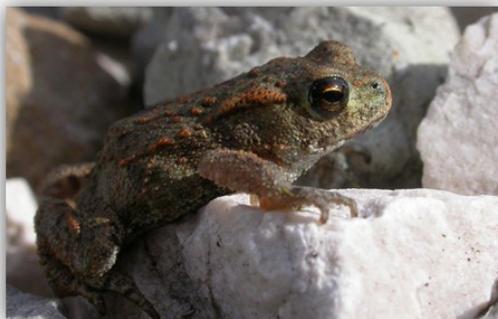
Sommaire

Migration amphibiens	P.2
Oiseau du trimestre	P.3
Retour des migrants	P.4
Séjours ornitho	P.6
Vie de l'assoc'	P.7
Chronique du chocard voyageur	P.8

Migration amphibiens

Bilan 2010

Entre 2008 et 2010, la LPO Haute-Savoie a organisé un recensement des sites d'écrasements d'amphibiens sur tout le département. Le bilan fait état de 95 sites dont 73 ont été « notés » en fonction de leur importance. Pour les 22 sites restants, les connaissances sont trop lacunaires.



Jeune Crapaud commun - Photo C. Rochaix

Parmi les nouveaux sites découverts, le site de l'Oratoire, sur la commune de Poisy, a été équipé pour la première fois en 2010 d'un dispositif de protection des amphibiens. Celui-ci a permis de sauver, entre le 23 février et le 31 mars, 1243 amphibiens de 6 espèces différentes (Crapaud commun, Triton palmé, Triton alpestre, Salamandre tachetée, Grenouille rousse et Grenouille agile). 7 bénévoles sont intervenus, notamment les week-ends, ce qui représente environ 70 heures de travail. Le site, dégradé par la présence d'une décharge sauvage, a également fait l'objet d'un chantier de nettoyage. Le compte-rendu du chantier est disponible dans le LPO Infos n°61, en téléchargement sur notre site internet : <http://haute-savoie.lpo.fr/>.

Le site des Lavourets, sur la commune de Bogève, a été identifié en 2008. Plusieurs centaines de crapauds communs y sont écrasés chaque saison aux quels s'ajoute un nombre non estimé de

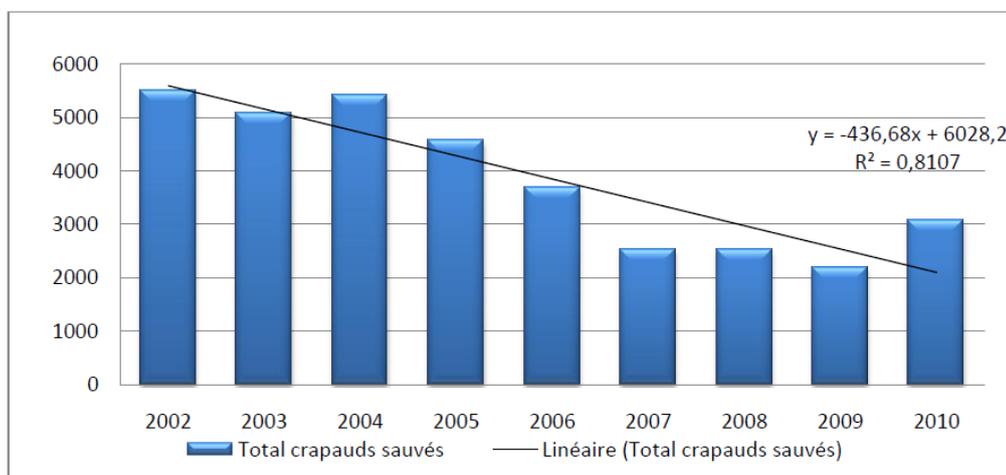
grenouilles rouges. Les deux mares de reproduction semblent présenter un état de conservation correct et plusieurs milliers d'amphibiens y ont été observés. Une première visite de terrain en avril 2010 a été effectuée en vue de mener une action sur le secteur au printemps 2011.

D'autres sites sont suivis chaque année. Ainsi le site de La Côte sur la commune de Viry, qui a bénéficié d'un équipement entre le 14 février et le 3 mars, permettant le sauvetage de 256 grenouilles rouges, 73 grenouilles agiles et 3 crapauds communs. Au total, 10 bénévoles ont aidé à la mise en place des filets et Yves Fol s'est occupé du ramassage du 22 au 28 février pour un total de 50 heures d'activité.

Le site des Dronières, sur la commune de Cruseilles, a été l'objet d'un suivi journalier entre le 1^{er} mars et le 23 avril 2010. Nous pouvons estimer le temps consacré à l'ensemble de l'opération à un minimum de 400 heures pour le sauvetage de 3082 crapauds communs, 7 tritons alpestres et 31 grenouilles rouges lors de la migration prénuptiale. Avec un taux de 0,7 % d'écrasement, le dispositif peut être considéré comme étanche à plus de 99 %, donc optimal en terme d'objectif. La migration des crapauds communs a débuté le 20 mars et s'est essentiellement concentrée du 21 au 30 mars. En 9 journées, 2492 crapauds ont été assistés ce qui représente 81% du total saisonnier. Du 29 mars au 23 avril, lors de la dispersion postnuptiale, 1424 crapauds communs et 1 triton alpestre ont été comptabilisés.

Pour 2011, la migration a déjà commencé sur certains sites. N'hésitez pas à nous contacter au 04 50 27 17 74 pour proposer vos services. Vous serez les bienvenus...

Maryne Goubert



Dronières - Histogramme des effectifs totaux de crapauds capturés en migration prénuptiale de 2002 à 2010

Après une chute importante enregistrée entre 2004 et 2007, les effectifs se sont stabilisés. Une augmentation sensible se dessine en 2010.

L'oiseau du trimestre

L'Effraie des clochers : la « dame blanche » réhabilitée.

Carte d'identité

Une silhouette éclatante de blancheur au vol chaloupé vient furtivement de traverser la route à la lueur des phares... Une telle rencontre, magique, n'est pas annonciatrice d'une mort prochaine (sauf peut-être pour la chouette elle-même !) comme les légendes d'autrefois ont longtemps voulu nous le faire croire. Au contraire, la vision au combien magique du disque facial pâle en forme de cœur est bien plutôt l'occasion de tomber encore une fois amoureux de dame nature... Souvent à proximité des villages, la chouette effraie niche quasi-exclusivement dans des bâtiments (granges, greniers, clochers des églises, etc.), plus rarement dans des creux d'arbres ou en milieu rupestre. Son régime alimentaire, essentiellement composé de micromammifères terrestres (campagnols, mulots et musaraignes), l'oblige à fréquenter les milieux ouverts (prés et champs) en évitant les massifs forestiers. Les proies sont avalées entières, les poils et les os étant régurgités sous forme de pelotes typiquement sombres et luisantes, comme vernies (à l'état frais). Celles-ci jonchent abondamment le sol sous les nids et les gîtes diurnes : c'est le moyen de s'assurer de la présence de l'espèce par ailleurs très discrète.

Etat de conservation

L'Effraie des clochers est le nocturne dont l'aire de distribution est la plus étendue au monde. Pas moins de 26 sous-espèces nichent sur tous les continents à l'exception de l'Antarctique. En Europe, elle est présente partout à des altitudes collinéennes (700 à 1000 m au maximum) sauf en Scandinavie où, il est vrai, elle aurait affaire à forte concurrence... La France, et ce malgré un déclin marqué, apparaît toujours comme un bastion (avec l'Espagne) pour la sous-espèce nominale (*Tyto alba alba*) dont les effectifs sont compris dans une fourchette de 20 000 à 50 000 couples. En fait, les effectifs sont très fluctuants ; les hivers rigoureux à l'enneigement prolongé, surtout s'ils suivent des saisons à faible abondance de proies, étant particulièrement meurtriers. Mais la menace principale pesant sur l'effraie est l'intensité du trafic automobile. Ainsi, on a pu dénombrer sur certaines portions d'autoroute, un cadavre par an tous les deux kilomètres. Par ailleurs, l'emploi immodéré de pesticides et de rodenticides est aussi à l'origine du déclin de l'espèce par l'appauvrissement de l'offre alimentaire. Sinon, la mise en place de nichoirs adaptés (avec chicane anti-fouine) est très efficace

pour pallier la mode des combles aménagées ou la réfection des fermes. Enfin, sachez-le, un clocher grillagé (pour éviter les fientes de pigeons) est un clocher sans chouette et donc n'est pas un vrai clocher !

L'Effraie des clochers en Haute-Savoie

De mœurs strictement nocturnes (et crépusculaires), l'Effraie des clochers n'est pas facile à recenser. Néanmoins, l'espèce a été observée dans 122 communes (sur 293) à une altitude moyenne de 550 mètres. Afin d'améliorer notre connaissance de l'espèce, deux pistes peuvent être envisagées. Tout d'abord, en période de nourrissage (de la mi-mai à la fin août voire au-delà en cas de double nichée), on peut prospecter en soirée les villages de basses altitudes afin de surprendre les allées et venues des parents ou entendre les cris des jeunes émanant des bâtiments propices à la nidification. Cela demande du temps et de la patience. À défaut, nous relançons notre appel à pelotes ! En effet, si vous trouvez des pelotes de réjection, n'hésitez pas à nous les apporter au local à Metz-Tessy. Il suffit de les mettre dans un sac de congélation avec la date et le lieu précis de votre trouvaille. Bien identifiées, elles nous permettront d'affiner nos connaissances quant aux effectifs et à la distribution de l'espèce au niveau départemental.

Christophe Roचाix



Photo Yves Fol

Retour des migrateurs

Printemps 2010

	ARRIVEE	LIEU	OBS	MOYENNE	ECART TYPE	NOTES
Pigeon ramier	02 janvier 16 janvier	Publier Massongy	JJB JPM	04 mars	27,0 j.	156
Pigeon colombin	07 janvier 09 janvier	Seyssel Viry	EGf JPM	23 février	31,0 j.	13
Merle à plastron	18 janvier 22 janvier	Côte-d'Arbroz (La) Reposoir (Le)	PaC JBi	11 mars	26,0 j.	34
Grive musicienne	17 février 23 février	Neydens Amancy	EZ FBu	19 mars	14,3 j.	135
Alouette des champs	21 février 22 février	Viry Feigères	JPM JPM	20 mars	16,4 j.	34
Vanneau huppé	22 février 22 février	Chens-sur-Léman Douvaine	SGa FBu	10 mars	7,8 j.	26
Hirondelle de rochers	24 février 27 février	Seyssel Cernex	MBo JPM	23 mars	13,0 j.	49
Hirondelle rustique	24 février 13 mars	Seyssel Motz	MBo ACh	31 mars	9,10 j.	88
Serin cini	28 février 06 mars	Sillingy Roche-sur-Foron (La)	JCM RP	02 avril	9,5 j.	71
Tarier pâtre	28 février 28 février	Feigères Jonzier-Epagny	JPM JPM	21 mars	13,9 j.	45
Alouette lulu	01 mars 14 mars	Thollon-les-Mémises Jonzier-Épagny	Co H JPM			2
Chevalier guignette	02 mars 07 mars	Excenevex Seyssel	EGf EGf	10 avril	17,4 j.	14
Rougequeue noir	04 mars 04 mars	Présilly Yvoire	JPM EN	27 mars	11,0 j.	149
Huppe fasciée	06 mars 19 mars	St-Gervais-les-Bains Passy	GM SN	29 mars	11,5 j.	19
Petit Gravelot	06 mars 13 mars	Taninges Motz	PaC EGf	25 mars	12,5 j.	10
Pouillot véloce	06 mars 06 mars	Scientrier Taninges	HL PaC	28 mars	10,9 j.	118
Circaète jean-le-blanc	17 mars 21 mars	Marlens Val-de-Fier	Mbe DS	09 avril		9
Fauvette à tête noire	17 mars 18 mars	Thusy Poisy	EN WB	02 avril	8,2 j.	122
Milan noir	01 février 20 février	Thonon-les-Bains Chêne-en-Semine	HD AG	16 mars	10,9 j.	101
Hirondelle de fenêtre	20 mars 23 mars	Motz Marlioz	NiM SL	02 avril	6,5 j.	29
Hirondelle de rivage	20 mars 20 mars	Motz Scientrier	EN HL	06 avril	9,0 j.	17
Martinet à ventre blanc	20 mars 24 mars	Motz Balme-de-Sillingy (La)	EN TV	11 avril	11,0 j.	19
Pouillot fitis	20 mars 23 mars	Saint-Jorioz Bonnevillle	SN JPM	06 avril	6,7 j.	40
Bergeronnette printanière	22 mars 22 mars	Excenevex Poisy	EGf DB	09 avril	13,76 j.	19
Pipit des arbres	24 mars 09 avril	Passy Bogève	JPM ThV	20 avril	7,0 j.	39
Torcol fourmilier	24 mars 02 avril	Doussard Marlens	RV CDe	16 avril	9,0 j.	28
Bruant des roseaux	27 mars 28 mars	Sallanches Vallières	SN EN	02 avril	6,6 j.	12
Rougequeue à front blanc	27 mars 30 mars	Thyez Publier	FH RBo	18 avril	8,6 j.	58
Martinet noir	28 mars 01 avril	Publier Margencel	LG CDu	04 mai	13,9 j.	125

	ARRIVEE	LIEU	OBS	MOYENNE	ECART TYPE	NOTES
Traquet motteux	29 mars 29 mars	Chêne-en-Semine Metz-Tessy	CP XBC	18 avril	10,2 j.	26
Coucou gris	31 mars 02 avril	Motz Neydens	FA JPM	19 avril	7,6 j.	87
Tarier des prés	04 avril 06 avril	Sciez Passy	BeS ABO	02 mai	11,6 j.	62
Fauvette babillarde	05 avril 12 avril	Motz Roche-sur-Foron (La)	divers HL	11 mai	19,5 j.	11
Rossignol philomèle	06 avril 09 avril	Roche-sur-Foron (La) Vers	HL YF	22 avril	6,0 j.	57
Pouillot de Bonelli	09 avril 11 avril	Motz Sciez	EGf DR	21 avril	6,1 j.	24
Gobemouche noir	10 avril 10 avril	Chavanod Thollon les Mémises	AT HD	27 avril	12,5 j.	28
Rousserolle effarvate	10 avril 16 avril	Etrembières Motz	CRo JHa	24 avril	5,0 j.	22
Faucon hobereau	11 avril 11 avril	Sciez Thollon les Mémises	DR XBC	27 avril	11,8 j.	29
Fauvette grisette	17 avril 18 avril	Sillingy Motz	CRo DiB	23 avril	3,7 j.	15
Pouillot siffleur	17 avril 19 avril	Motz Annecy	EGf PhC	02 mai	11,6 j.	14
Bruant ortolan	19 avril 21 avril	Arthaz-Pont-N.-Dame Challonges	XBC EN	28 avril	8,0 j.	9
Locustelle lusciniöide	20 avril	Motz	EGf			1
Hypolaïs polyglotte	21 avril 29 avril	Challonges Chens-sur-Léman	EN JPM	13 mai	12,9 j.	14
Loriot d'Europe	21 avril 24 avril	Moye Bloye	JM ABR	08 mai	11,0 j.	61
Locustelle tachetée	22 avril 23 avril	Publier Saint-Félix	JJB SN	01 mai	8,1 j.	11
Tourterelle des bois	22 avril 22 avril	Arthaz-Pont-N.-Dame Chaumont	DR JPM	06 mai	10,9 j.	20
Guêpier d'Europe	24 avril 27 avril	Chessenaz Sillingy	JPM CRo	14 mai	9,6 j.	19
Pie-grièche écorcheur	24 avril 24 avril	Moye Etrembières	JM TS	14 mai	10,6 j.	96
Bondrée apivore	28 avril 07 mai	Thollon les Mémises Sciez	Co H TF	16 mai	6,8 j.	31
Fauvette des jardins	30 avril 04 mai	Sciez Annecy-le-Vieux	XBC WB	18 mai	7,8 j.	35
Gobemouche gris	30 avril 10 mai	Sciez Viry	RJ JPM	20 mai	7,7 j.	24
Rousserolle turdoïde	01 mai 04 mai	Motz Sciez	EGf EGf			5
Caille des blés	06 mai 10 mai	Viry Muraz (La)	JPM MTi	16 mai	7,4 j.	10
Rousserolle verderolle	08 mai 10 mai	Cruseilles Scientrier	JPM MBo	21 mai	7,0 j.	12
Blongios nain	09 mai 21 mai	Etrembières Arenthon	SK DR			6
Monticole de roche	12 mai 18 mai	Taninges Reposoir (Le)	ADe ALe	22 mai	6,2 j.	11

Cette année voit cinq espèces dont la date de retour constitue la plus précoce depuis 1976 : la Fauvette babillarde, le Pouillot siffleur, le Merle à plastron et les Pigeons colombin et ramier. Ces deux dernières espèces posent question car elles hivernent désormais régulièrement. Le critère retenu pour alimenter cette étude est donc, du moins pour le ramier, le premier chant enregistré. Soulignons également le retour très précoce du Milan noir et de la Huppe fasciée. 2320 données ont été traitées pour un total de 54 observateurs. A noter que cette enquête historique s'appuie sur une accumulation de données dont le volume ne cesse de s'enrichir depuis 1976.

(Suite page 6)

Retour des migrateurs (Suite de la page 5)

Observateurs :

ABo (A. Boisset) ABR (A. Buis-Rosset) ADe (A. Depardon) ALE (A. Leprêtre) BK (B. Kientz) CDe (C. Desjacquet) CDu (C. Dumortier) CGi (C. Giacomo) Co H (collectif Hucel) CP (C. Prévost) CRo (C. Rochaix) DB (D. Baud) DD (D. Ducruet) DiB (D. Besson) DR (D. Rey) DS (D. Secondi) EGf (E. Gfeller) EN (E. Nougarede) EZ (E. Zurcher) FBU (F. Bultel) FH (F. Happe) GM (G. Martin) HD (H. Dupuich) HL (H. Leboucher) JBi (J. Bisetti) JBz (J. Bondaz) JCM (JC Million) JHa (J. Hahn) JJB (JJ Beley) JM (J. Marquet) JPJ (JP Jordan) JPM (JP Matérac) LG (L. Grillon) LuM (L. Mugnier) MB (M. Bethmont) MBe (M. Belville) MBo (M. Bowman) MTi (M. Tissot) NiM (N. Moulin) PaC (P. Charrière) PhC (Ph. Coutellier) RBo (R. Bosson) RJ (R. Jordan) RP (R. Prior) RV (R. Viard) SGa (S. Gaudeau) SK (S. Kimmel) SL (S. Lamblin) SN (S. Nabais) TF (T. Favre) ThV (T. Vallier) TS (T. Schmid) TV (T. Vibert-Vichet) WB (W. Blois) WT (W. Tachon) XBC (X. Birot-Colomb) YD (Y. Dabry).

Espèces non citées : Engoulevent d'Europe, Petit-duc scops et Rôle des genêts.

Séjour ornitho du 9 au 10 avril 2011

Le lac Léman : entre halte migratoire et migration active.

La Haute-Savoie est placée sur un très important couloir de migration et la LPO entreprend depuis plusieurs années l'observation et le comptage des espèces d'oiseaux migrateurs survolant le territoire. Le lac Léman est au cœur de la zone survolée par les rapaces mais constitue aussi, avec le réseau de zones humides qui l'entourent, un secteur prisé par les oiseaux pour leur halte migratoire.

Le public est donc invité à observer ce phénomène spectaculaire de la migration sur le site du Hucel où jusqu'à 20 000 rapaces nous passent au-dessus de la tête en une saison et au bord du lac Léman qui accueille de très nombreux oiseaux migrateurs en route vers leurs quartiers d'été. Ce séjour sera aussi l'occasion de se laisser séduire par les paysages, la traditionnelle pêche au filet sur le lac Léman ou bien encore par quelques spécialités gastronomiques locales qui font la renommée du pays haut-savoyard.

Durée : 3 jours, 2 nuits

Séjour tout public : 285€/pers. Base Chambre double. Pension complète. Hébergement en hôtel**
Déplacement sur les sites en mini-bus

SÉJOUR DÉCOUVERTE NATURE
du 9 au 10 avril 2011

**Le Lac Léman :
entre halte migratoire et migration active**

Laissez-vous séduire par le fascinant spectacle de la migration mais aussi par les paysages, la traditionnelle pêche au filet et par la gastronomie locale qui font la renommée du pays haut-savoyard.

Tarif : 285 € pers. 3 jours/2 nuits
Renseignements : LPO Haute-Savoie 04 50 27 17 74
Réservations : Office de Tourisme d'Excenevex 04 50 72 89 22

Programme prévisionnel :

Jour 1

Entre 17h et 19h, accueil des participants à l'hôtel. Présentation du déroulement du séjour. Dîner. Nuitée.

Jour 2

Matin : Visite du Domaine de Guidou
Véritable mosaïque de milieux, le Domaine de Guidou jouit d'une diversité faunistique et floristique exceptionnelle. (Plus de 500 espèces de plantes ont été inventoriées, 200 espèces de champignons, plus de 200 espèces d'oiseaux, une vingtaine de libellules, dont la Leste sauvage seul site du département où l'espèce est connue, une dizaine de reptiles/amphibiens dont le rare Crapaud calamite, etc.)

Repas tiré du sac préparé par l'hébergeur.

Après-midi : observation de la migration active sur le site du Hucel.

Près de 20 000 rapaces y sont dénombrés chaque printemps, principalement des buses variables, des milans noirs et des bondrées apivores ainsi qu'une trentaine de cigognes noires. D'autres espèces plus rares telles que l'aigle criard ou l'aigle pomarin, sont observées annuellement.

Jour 3

Matin : ballade en bateau sur le lac Léman pour découvrir la pêche artisanale et les oiseaux du lac ; observation en bordure du lac (Port de Sechex ou voir lieu d'embarquement)

Repas tiré du sac préparé par l'hébergeur.

Après-midi : balade ornithologique sur les bords du Léman français à la découverte des oiseaux en halte migratoire. (Plage d'Excenevex, Chens sur Léman, Réserve Naturelle du Delta de la Dranse)

18h, dispersion (reconduite possible à la gare SNCF de Thonon).

Programme indicatif modifiable en fonction de la météo et de l'actualité ornithologique.

Un séjour entre Étournel et lac Léman sera proposé du 16 au 18 septembre 2011.

Faites circuler l'information !

Anne Dejean

De nouveaux panneaux de sensibilisation à l'avifaune

Le lac Léman possède une mosaïque de biotopes (vasières, bancs de sable, prairies humides, plages de galets, roselières et dunes) qui constituent autant de milieux favorables pour la nourriture, le repos, l'hivernage et la halte migratoire des oiseaux d'eau.

Depuis le 5 avril 1991, la rive française du Léman est reconnue zone d'importance internationale pour l'hivernage et la migration des oiseaux d'eau au titre de la Convention de Ramsar relative à la protection des zones humides. Au niveau européen, une partie de cette rive est intégrée au réseau Natura 2000 au titre de la Directive oiseaux en tant que Zone de Protection Spéciale (ZPS) afin de protéger les habitats favorables aux oiseaux sur l'ensemble du lac. Du point de vue des statuts d'inventaires scientifiques, la zone d'étude est couverte par une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Enfin, une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) affirme la qualité des milieux pour l'accueil de l'avifaune nicheuse, hivernante et migratrice. Citons également la Réserve Naturelle du delta de la Dranse, spécialement dédiée à l'hivernage et à la halte migratoire des oiseaux d'eau, et la réserve de Chasse et de Faune Sauvage de la Plage de Coudrée. Enfin, le Domaine de Guidou, propriété du Conservatoire du littoral gérée par la LPO Haute-Savoie, vient renforcer l'intérêt de la zone quant à la conservation des oiseaux d'eau.

C'est dans ce contexte qu'ont été installés sur les communes volontaires d'Anthy, Lugrin, Thonon, Nernier, Excenevex, Chens sur Léman, Sciez, Publier, Saint-Gingolph et Meillerie, des panneaux de sensibilisation à l'avifaune hivernante et migratrice visibles sur le Lac. La LPO Haute-Savoie a reçu le soutien du Conseil Général et d'ERDF ainsi que des communes concernées. Cette action de sensibilisation permet non seulement à la LPO Haute-Savoie d'être davantage présente dans le secteur lémanique mais en plus elle contribue à l'enrichissement du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles en conjuguant préservation et valorisation des espaces naturels, connaissance de ces espaces et éducation à l'environnement, tout en associant les communes à des actions pédagogiques et de conservation. En pratique, ces panneaux sont destinés au grand public et aux scolaires. Ils comportent des informations sur le fonctionnement des écosystèmes de zones humides et des messages relatifs aux bons comportements à adopter en présence des oiseaux (ne pas les effrayer, ne pas les nourrir). Bien sûr, ils présentent une sélection d'espèces hivernantes ou migratrices.

Anne Dejean

Vie de l'Assoc'

Sortie groupe jeunes au lac de Neuchâtel

En ce 23 janvier, nous sommes dix à partir à l'aventure pour le lac de Neuchâtel. Nous arrivons vers 8 heures à la Sauge. Juste avant l'observatoire du Fanel, dans un petit étang, nous observons quelques oies cendrées et 2 grandes aigrettes. Depuis l'observatoire, nous balayons les îles artificielles et le lac malgré la forte bise. Outre les goélands leucophées (pas de pontique ?) et les grands cormorans, de nombreux anatidés sont présents dont une troupe de 70 oies des moissons comprenant deux oies rieuses bien cachées, des canards siffleurs ainsi qu'un tadorne de Belon. Au fond de la baie, on peut observer une très grande quantité de cygnes tuberculés et 8 cygnes chanteurs. Au large, une petite troupe de garrots plonge tandis qu'un magnifique renard sort de la roselière et se déplace quelques instants sur la glace.

Nous décidons alors de rejoindre les berges septentrionales du lac pour tenter de voir le cygne de Bewick qui hante la baie et nos esprits mais ce sont les cygnes chanteurs qui font le spectacle : nous en verrons 17, en compagnie de nombreux canards de surface (souchets, pilets, colverts et 2 tadorne casarcas). Nous nous arrêtons pour manger ; le cri du pic noir nous accompagne pendant le repas et, soudain, un ornithologue nous appelle. Branle-bas de combat ! Les casse-croûte sont rangés en vitesse et là, au bout du ponton, le voici le célèbre cygne de Bewick ! Tout le groupe est en admiration pendant au moins une heure...

Malgré l'heure tardive, nous décidons d'aller tout au bout de la digue du Chablais de Cudrefin. Au loin, entre les vagues, nous observons une femelle d'eider à duvet en train de pêcher. Le soir, des troupes d'oies passent sur fond de massif alpin enneigé tandis que commence le magnifique balai de plus de 200 courlis s'installant en dortoir sur les bancs de sable. Soudain, 2 harles huppés passent en vol. Au crépuscule, dans le canal de la Broye, le mâle parade devant une femelle de harle bièvre...

Clément Giacomo



Cygne de Bewick - Photo Christophe Rochaix

La chronique du Chocard voyageur

Systemes éducatifs

Il existe chez les oiseaux deux stades de développement à la sortie de l'œuf. Les espèces nidifuges (du latin *nidis* nid et *fugare* fuir) produisent des rejetons capables, dès la naissance, de se déplacer par leurs propres moyens. Leurs yeux s'ouvrent instantanément au monde, ils sont recouverts de duvet et accompagnent leurs parents (bien souvent la mère seule) qui les conduisent en quête de nourriture aussitôt les réserves prénatales épuisées. S'ils donnent l'impression d'être rapidement autonomes, les petits, quoiqu'en mesure de s'alimenter seuls, ont besoin d'être réchauffés la nuit ou en cas d'intempéries et protégés contre les prédateurs. L'aptitude au vol s'acquiert souvent très tôt. On range dans cette catégorie les galliformes (perdrix, tétras, faisans...), les ansériformes (cygnes, oies, canards...), les charadriiformes (mouettes, chevaliers, bécasseaux...), etc.

Chez les nidicoles (du latin *nidis* nid et *colare* habiter), les poussins éclosent à l'état larvaire. Nus et aveugles, ils sont soumis à une dépendance absolue à l'égard de leurs géniteurs qui ont charge de les approvisionner en nourriture. Au-delà de l'aspect général évident, quelques détails anatomiques plus discrets les différencient des précédents : cerveau et pattes plus petits mais tube digestif très volumineux qui s'ouvre sur un large

gosier, permettant d'absorber et de transformer une grande quantité de nourriture. Ceci combiné au bénéfice énergétique procuré par l'immobilité et les soins parentaux, la croissance est particulièrement rapide jusqu'à atteindre une taille et un poids équivalents à l'adulte au moment de l'envol. Chez les passériformes (moineaux, pinsons, corneilles, étourneaux...), le séjour au nid varie de 13 – 20 jours, 80 jours chez l'aigle royal et plus de 8 mois pour l'albatros. On compte dans les rangs des nidicoles, outre les espèces citées ci-avant, les strigiformes (chouettes et hiboux), les piciformes (pics), les ciconiiformes (cigognes, hérons...), les pélicaniformes (pélécans, cormorans...), etc.

Jean-Charles Million



Dessin Jean-Charles Million

En bref

Paramoteurs et oiseaux

Le site de Motz, point de cristallisation de l'ornithologie régionale, est le théâtre depuis de nombreux mois de perturbations engendrées par la pratique du paramoteur. Constitué à partir d'alluvions accumulées à la faveur des crues du Fier, cet espace naturel recèle une biodiversité exceptionnelle, à telle enseigne qu'il bénéficie d'un classement au titre du label Natura 2000 renforcé par un statut de réserve de chasse. Ce ne sont pas moins de trois appareils qui évoluent bruyamment au-dessus de cette zone, souvent à très basse altitude, déclenchant des mouvements de panique chez les oiseaux, ce qui n'a pas manqué d'interpeller amoureux de la nature et riverains soucieux de quiétude. Les plaintes se multiplient et la LPO Haute-Savoie a immédiatement engagé une démarche de protestation auprès des

collectivités concernées, la commune d'Anglefort notamment, sur le territoire de laquelle est établie la structure de décollage des engins en cause. Toutes les réponses reçues vont dans le même sens : un désaccord unanime et une impuissance face à la décision unilatérale de la Préfecture de l'Ain qui observe un mutisme absolu face aux diverses réactions. Un recours a été déposé par la LPO au motif du non respect de la réglementation, celle-ci imposant une étude préalable d'impact négligée par l'autorité compétente. Le référé suspension a été rejeté, le tribunal arguant de l'absence du caractère d'urgence, aussi la procédure suit-elle son cours mais sans espoir de voir une résolution rapide du problème. Pour plus de renseignements : <http://asdqv.blogspot.fr/>
A suivre...

Daniel Ducruet

La LPO Haute-Savoie fonctionne avec le soutien logistique de la mairie de Metz-Tessy



LPO Infos - Bulletin édité par la délégation Haute-Savoie
24 rue de la Grenette 74370 Metz-Tessy - tél 04 50 27 17 74
haute-savoie@lpo.fr - <http://haute-savoie.lpo.fr>

Directeur de la publication : C. Rochaix
Ont collaboré à ce numéro : A. Dejean, D. Ducruet, M. Goubert, A. Guibentif, J.C. Million, C. Prévost, C. Rochaix.
Mise en page, réalisation : M. Goubert
Impression sur papier recyclé : Rapid Copy - Reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, soumise à autorisation - Publication départementale trimestrielle.
ISSN 2112-454X

